

Surcharge de travail, désorganisation... La réforme de la première année de médecine épuise les étudiants

Censée réduire l'impact négatif du concours couperet de fin de première année, la réforme multiplie les difficultés liées à des problèmes d'organisation, renforcés par la crise sanitaire.

Par Alice Raybaud - Publié le 06 avril – Le Monde

A l'issue de ses examens du premier semestre, Pauline* s'est autorisée ce qu'elle n'avait pas fait depuis la mi-août : voir son groupe d'amis, le temps d'un après-midi. « *Cela s'est avéré désastreux, j'ai pleuré tout du long. Je ne me suis pas reconnue* », confie la Montpelliéraine, étudiante en PASS, la nouvelle voie qui, avec les L.AS (une licence avec option santé), permet d'accéder aux études de santé (ex-Paces). Depuis septembre, elle « *travaille de 6 heures à 22 h 30 tous les jours* », avec seulement « *quinze minutes pour les repas* », détaille Pauline, qui, en quelques mois, a perdu plusieurs kilos, et « *tient* » désormais avec des anxiolytiques et des somnifères prescrits par son médecin.

Ce marathon de la première année, nombreux sont ceux qui, dans l'ancien modèle de la Paces, l'ont vécu. Cette année, c'est un « *double marathon* » : en plus du tronc commun de santé classique, Pauline doit aussi suivre des cours de droit. Il s'agit de sa mineure, une des nouveautés du système en vigueur depuis la rentrée 2020. La discipline mineure permet une porte de sortie pour poursuivre ses études en deuxième année de licence, en cas d'échec à intégrer les études de santé en fin de première année. De quoi, initialement, réduire l'effet « *couperet* » et « *gâchis* » d'une première année qui ne débouchait sur rien en cas d'échec au concours. L'enjeu de la réforme, qui vient supprimer le fameux *numerus clausus* – le nombre

de places limité, déterminé par l'Etat –, était aussi de réduire les impacts négatifs sur la santé mentale générés par l'ancienne Paces.

Mais sa mise en place se révèle plus chaotique qu'espéré, « *trop vite appliquée* », de l'avis de beaucoup de directeurs d'études, et entravée par l'irruption de la crise sanitaire. Si bien que c'est davantage une explosion du stress et de la fatigue qui se dessine chez les étudiants, qui ont la sensation de découvrir les règles du jeu au fil de l'eau – notamment concernant le nombre de places qui leur sera réservé en deuxième année. Et pour lesquels se sont ajoutées les difficultés, dues à l'épidémie de Covid-19, d'un enseignement à distance, empêchant de constituer des groupes de travail, et d'une restriction des maigres sorties et contacts sociaux.

« Inhumain »

« Les étudiants paient les pots cassés de la transition vers une réforme qui manquait d'anticipation, et qui a eu du mal à se mettre en place sur le plan local », dénonce Morgane Gode-Henric, présidente de l'Association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf). Au cœur du problème : une adaptation des programmes qui n'a pas toujours eu lieu pour faire la place à la nouvelle mineure. *« Bien souvent, pour les PASS, les facultés ont gardé le programme de Paces et ajouté à cela la centaine d'heures de cours de la mineure, constate Morgane Gode-Henric. Je peux vous assurer, pour l'avoir fait, que la charge de travail de la Paces était largement suffisante sans avoir besoin d'en rajouter. »*

Pauline, qui a quatre-vingts heures de droit par semestre – pour autant de travail personnel à côté –, se sent complètement « *surchargée* ». « *J'ai toujours été une bonne élève et bien organisée, mais là, c'est inhumain.* » Une gestion d'autant plus difficile quand la mineure n'a pas de rapport direct avec la santé. En PASS à Marseille

avec mineure Staps, Lauriane doit par exemple passer de révisions sur l'histoire du sport en Angleterre à des cours sur la biologie cellulaire. « *Et les professeurs de Staps n'ont pas toujours conscience du travail qu'on a en parallèle* », dit-elle.

Pascal, lui, a fini par « *laisser tomber* » sa mineure en sciences et technique. « *Je n'arrivais plus à gérer, alors que je travaillais déjà de 6 heures à minuit tous les jours* », raconte l'étudiant à Rouen. Dans son université, la mineure ne sera pas comptabilisée dans le classement final – comme c'est le cas dans d'autres facultés. Mais dans le nouveau système, où le redoublement n'est plus autorisé, elle sera nécessaire pour pouvoir accéder à la « deuxième chance » prévue par la réforme. En effet, les étudiants de PASS qui n'ont pas été pris en études de santé, tout en validant leur mineure, pourront intégrer la deuxième année d'une licence correspondante à celle-ci avec option santé (une L.AS 2), et retenter ensuite les concours sur dossier. « *Ne pas avoir la moyenne à l'option, c'est peut-être se fermer les portes de la médecine* », s'inquiète Pascal. Un choix cornélien.

« La Paces la plus difficile de l'histoire »

Le ministère de l'enseignement supérieur, lors d'une conférence de presse, jeudi 25 mars, a admis qu'une « *surcharge de travail* » a été identifiée cette année. Certaines universités ont bien « *pris en compte la nécessité d'adapter les programmes* », mais d'autres n'ont pas mis en place d'allègement, notamment par manque de temps dans le contexte de la crise sanitaire, constate le ministère.

A l'université de Bourgogne, on prévoit déjà, l'année prochaine, « *un allègement de 20 % à 25 % du programme initial* », affirme le professeur Pablo Ortega-Deballon, chargé du pilotage de la réforme. Mais pour cette année de transition, « *cela n'a pas été possible* »,

surtout en raison de la présence exceptionnelle des redoublants Paces. *« Ceux-ci avaient le droit à un programme strictement identique à l'année précédente et on n'avait pas les moyens de créer deux groupes différents. On a reproduit pour les PASS l'année telle quelle, plus la mineure. Ils se retrouvent avec la Paces la plus difficile de l'histoire. »*

Aussi, dans sa faculté, les *« appels de détresse »* se multiplient face aux difficultés générées par la réforme, renforcées par le distanciel pour ces jeunes qui n'ont pas encore pu bénéficier du retour un jour par semaine en cours – la cohorte était trop grande, indique M. Ortega-Deballon. *« Il a fallu activer des mesures d'urgence pour des étudiants qui menaçaient de se suicider, rapporte ce responsable pédagogique, très inquiet. Ils sont dans un tel stress de performance qu'ils ne prennent pas de temps pour eux et encore moins pour se soigner. »*

Inégalités entre les mineures

S'ajoutent des tensions liées à un déséquilibre entre les mineures, dont l'organisation, la charge de travail et le poids dans les classements se sont révélés très inégalitaires selon les disciplines et les établissements. *« La mineure en droit est une des plus lourdement chargées de ma faculté, déplore Clémentine, étudiante à Lille. Nous sommes les seuls à ne pas avoir de cours en visio. On nous a envoyé un PDF de trois cents pages de droit constitutionnel et débrouillez-vous ! »* Peu d'étudiants ont réussi à avoir la moyenne à l'examen, *« tout en ayant largement plus empiété sur nos révisions de médecine, raconte-t-elle. Une telle injustice dans une année aussi sélective, cela mine ».*

Du côté des licences L.AS, la nouvelle deuxième voie d'accès aux études de santé par le biais d'une licence classique (en histoire, droit,

science...) avec mineure santé, l'organisation a été toute aussi confuse. Certains jeunes se sont aussi retrouvés en surcharge de travail. « *Jongler entre ma licence de biologie et cette mineure santé est quasiment infaisable*, proteste Charlotte, à Lyon. *La mineure, totalement en vidéo, demande un travail monstre, avec sept matières. Avec, à côté, notre licence, non allégée, qu'on est obligé de délaissier.* »

A l'issue du premier semestre, Pablo Ortega-Deballon, à l'université de Bourgogne, constate chez les L.AS des « *résultats catastrophiques* » dans la mineure santé : « *En dehors de la licence sciences de la vie et de la terre, on a eu 5 étudiants avec la moyenne sur les 180 qui se sont présentés à l'examen. Et un taux d'abandon de 30 %.* » Et pas parce qu'ils étaient moins bons : 77 % des L.AS de son université avaient une mention au bac. « *La crise sanitaire n'a pas permis toutes les interactions nécessaires en amont entre les différentes composantes universitaires, et cela a créé des couacs* », admet le professeur Patrice Diot, président de la Conférence des doyens de facultés de médecine, qui travaille à une « *harmonisation* » en PASS et L.AS pour l'année prochaine.

Le stress du nombre de places

Autre facteur de stress : le nombre de places disponibles en deuxième année. Alors que, pour cette année de transition, ils partagent déjà ces places avec les redoublants Paces – auxquels sera généralement réservée plus de la moitié des places, calculées à partir des résultats obtenus par les élèves redoublants sur les trois dernières années –, les étudiants primants ont été tenus dans le flou pendant des mois quant à leurs chances de succès. Fin mars, au moment où la dernière session d'examens commençait dans certains établissements, pour se poursuivre jusqu'en juin, toutes les universités n'avaient pas encore dévoilé leur *numerus apertus* – le

nombre de places est désormais fixé au niveau des universités, en concertation avec les agences régionales de santé (ARS). *« Elles devraient légalement l'avoir fait depuis mars 2020 !, souligne Morgane Gone-Henric. Ce n'est pas acceptable. »*

Le 30 mars, le ministère annonçait finalement que 2 000 places supplémentaires seraient ouvertes dans les facs de médecine, dentaire, pharmacie et sage-femme l'an prochain. *« Soit une hausse de 14,3 % du nombre d'entrants »*, s'est félicitée la ministre Frédérique Vidal. Le ministère ne communique toutefois pas le détail national des places disponibles selon les cursus de santé et en fonction des filières PASS, L.AS et ex-Paces, renvoyant à des annonces territorialisées futures.

Des promesses insuffisantes pour le Collectif Pass/Las, qui réclame une augmentation de l'ordre de 4 200 places, pour *« assurer l'égalité des chances »* par rapport aux années passées. Depuis la rentrée, ce collectif parental, qui regroupe plus de 3 000 personnes sur le territoire national, se mobilise pour dénoncer le traitement *« inégalitaire »* réservé aux étudiants primants, alors qu'ils sont plus nombreux et qu'ils cohabitent avec les ex-Paces. Et qu'ils sont ballottés d'incertitude en incertitude, jusque dans les modalités d'évaluation, dévoilées au fur et à mesure de l'année.

« Plus de maîtrise des règles du jeu »

Cette mobilisation parentale d'ampleur, très spécifique à cette discipline, dit beaucoup de la symbolique d'une année vécue comme celle où l'on *« joue sa vie »* future, mais aussi une forme de statut social. *« Les familles, plus impliquées que dans d'autres disciplines comme soutien et pour beaucoup issues du monde médical, ont le sentiment de ne plus maîtriser les règles du jeu, pointe Charles Gadea, sociologue à Paris-Nanterre. Combiné à un sentiment d'injustice, cela*

crée un cocktail explosif sur fond de souffrances structurellement organisées, dans un système où un sur cinq environ seulement passera. »

Quant à la « deuxième chance » promise par la réforme pour intégrer des études de médecine en troisième année sur dossier, beaucoup d'étudiants en PASS ne misent pas dessus. *« Aller en L.AS 2 reviendrait à un suicide : il y aura peu de places et on sera forcément désavantagés face à des personnes qui auront déjà fait une L.AS 1 dans cette discipline »*, estime Pascal, qui, s'il n'est pas admis, envisage de partir étudier la médecine à l'étranger.

Cet enjeu est une « *priorité* », assure Nicolas Lérolle, doyen de la faculté d'Angers, à la tête du comité de pilotage national de la réforme. Il dit veiller à ce qu'une « *équité* » soit maintenue, avec un total de chances sur les deux essais qui soit au moins équivalent à celui des promotions précédentes. *« Cela veut dire qu'il faudra probablement qu'une majorité des places en cursus de santé soit réservée aux L.AS 2 l'an prochain. »* Un équilibre qui sera, là encore, délicat à trouver, pour ne pas léser la cohorte de PASS à venir.

**le prénom a été modifié*

Alice Raybaud